

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 14 Novembre 2022

Présents : M. GILLES (Président), M. BARRERA, Mmes GUEGAN,

Excusé : Mme MACARIO

SECTEUR CHAMPIONNAT

D4 :

Le match N° **24931252** : **CAMARET / CAROMB** non joué le 13/11 devra se jouer le 27/11 à 15H00. Suite à 3 forfaits simples **FC CARPENTRAS 2** est déclaré Forfait Général.

Le match N° **24892619** : **AC VEDENE / TRAVAILLAN FC** du 20/11 se jouera à 12H00 (Stade Banastiere).

Amendes pour feuilles de match non parvenu avant match perdu par pénalité au club recevant :

Match N° 24893185 **FC PALUNAI**S du 06/11

Match N° 24931250 **VISAN JS 2** du 06/11

Match N° 24931251 **BOLLENE FOOT 2** du 06/11

SECTEUR COUPE

Le match de Coupe **ULYSSE FABRE N° 25378934 ORANGE FC / COURTHEZON JONQUIERES** du 27/11 est avancé au Samedi 26/11 à 20H00 à Clapier

Le match N° **25378933** : **PERNES ESP / VISAN** du 27/11 se jouera au stade Rame à 14H30.

Pour le match de **L'ESPERANCE, PERNES ESP OU PIOLENC AS / ST JEAN DU GRES FONT 2** en attente de la décision de la commission de discipline suite à l'arrêt du match **PIOLENC / PERNES ESP** du 16/10

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr